Rapport annuel

1998-1999

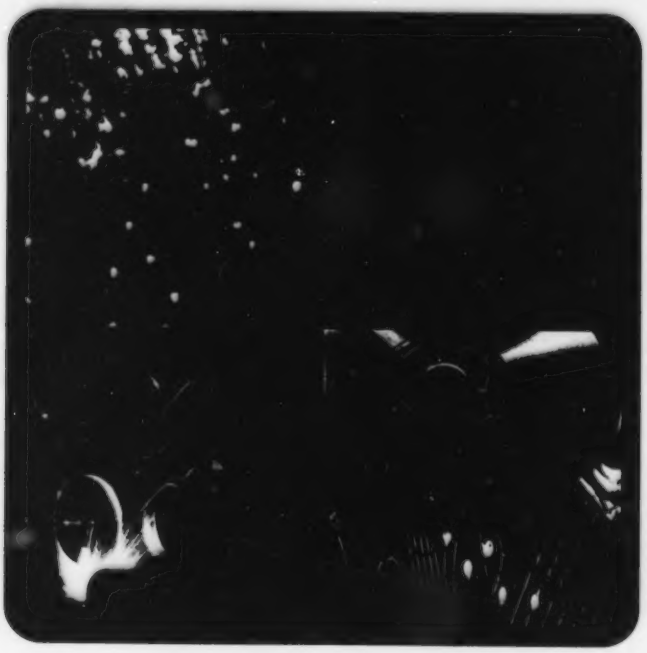

Innovatech
Grand Montréal

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU GRAND MONTRÉAL

Sommaire

Composition du conseil d'administration	4
Message de la présidente du conseil	5
Message du président-directeur général	6
Revue de l'exploitation	8
Frais d'exploitation	12
Perspectives	12
Évaluation du portefeuille	12
Territoire d'intervention	14
Ressources de la Société	15
Carte du territoire	16
Statut et mission de la Société	18
États financiers	19
Notes complémentaires	26
Liste des compagnies dans le portefeuille en 1998-1999	32

Gouvernement
du Québec

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités
de la Société Innovatech du Grand Montréal
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes
sentiments les meilleurs.

La ministre responsable de l'application de la Loi
sur la Société Innovatech du Grand Montréal,

Louise Harel

Louise Harel

Québec, octobre 1999

Innovatech
Grand Montréal

Madame Louise Harel
Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole
et responsable de la Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'assurance de ma haute considération.

La présidente du conseil d'administration,

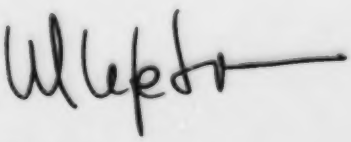

Monique Lefebvre

Montréal, octobre 1999

Composition du conseil d'administration

Monique Lefebvre
Présidente du conseil
Vice-présidente Québec et Atlantique
Communications Ericsson inc.

Jacques Allard
Vice-président du conseil
Administrateur

Bernard Allaire
Avocat
Brouillette Charpentier Fortin

Murielle Angers-Turpin
Administratrice

Marcel Choquette
Président-directeur général
Fonds d'investissement de la culture et des communications

Michele Guay
Directrice des services techniques
Télé-Université

Denise Martin
Vice-présidente et directrice générale
McMahon Distributeur pharmaceutique inc.

Ginette Thérlault
Directrice aux ressources humaines et à la qualité
Alliance des Manufacturiers et des Exportateurs du Québec

André H. Vaillant
Administrateur

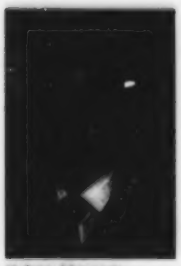

Hubert Manseau
Président-directeur général
Innovatech Grand Montréal

100-04961/

Message de la présidente du conseil

La période allant du 1er avril 1998 au 31 mars 1999 constitue le septième exercice financier de la Société Innovatech du Grand Montréal, et le premier exercice encadré par la nouvelle *Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal*, sanctionnée le 12 juin 1998. Cette nouvelle loi marque un tournant majeur dans l'histoire de notre organisation. Elle a donné lieu à plusieurs changements importants qui s'inscrivent dans une perspective de pérennité et d'efficacité accrue.

La nouvelle loi fait d'Innovatech du Grand Montréal une société à capital-actions dotée d'un fonds social de 350 millions de dollars, et régie pour l'essentiel par la *Loi des compagnies*. Le gouvernement du Québec, représenté par son ministère des Finances, en constitue le seul actionnaire. La Société continue de relever du ministère d'État à la Métropole et sa mission demeure inchangée. Toutefois, elle est désormais considérée comme un organisme consacré exclusivement au capital de risque, avec un objectif de rendement visant à assurer la continuité de son action.

Le territoire de la Société a été redéfini et couvre essentiellement le sud-ouest du Québec. Il ne comprend plus l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord du Québec, rattachés aujourd'hui à la nouvelle Société Innovatech au service des régions ressources. Nos interventions se concentrent plus précisément sur les régions de Montréal, de Laval, de la Montérégie, des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais. Les MRC qui chevauchaient le territoire de la Société et celui d'Innovatech Sud du Québec font maintenant exclusivement partie du territoire de cette dernière. Par ailleurs, aucun investissement actif n'est affecté par ce redécoupage.

Le conseil d'administration a connu deux départs, ceux de madame Murielle Angers-Turpin et de madame Ginette Thériault. Le président-directeur général, monsieur Hubert Manseau, a accédé au conseil, conformément à l'application de la nouvelle loi. Pour ma part, j'ai accepté le renouvellement de mon mandat comme présidente du conseil, et les mandats de madame Denise Martin et de monsieur Bernard Allaire ont été reconduits. Les mandats de madame Michèle Guay et de monsieur Marcel Choquette se sont terminés en fin d'exercice, et deux nouveaux membres ont été nommés dans les semaines qui ont suivi, soit madame Rosemonde Mandeville et monsieur Hubert-C. d'Amours.

Au cours de l'exercice, la Société a maintenu le niveau de ses investissements et de ses réinvestissements, tout en enregistrant une augmentation notable de ses désinvestissements. En parallèle, la Société a poursuivi sa réorganisation administrative. Dans ce cadre, elle s'est attachée particulièrement à la révision complète de la méthodologie d'évaluation de son portefeuille.

Compte tenu de l'accroissement des activités de la Société dans la région de l'Outaouais, un bureau a été ouvert à Hull en novembre 1998. Les objectifs visés par l'établissement de ce bureau sont de mieux assurer le suivi des entreprises de cette région inscrites au portefeuille de la Société et d'y accélérer le rythme des nouveaux investissements.

La Société Innovatech du Grand Montréal éprouve beaucoup de fierté et une grande satisfaction à l'égard de ses réalisations au cours de l'exercice. Elle compte poursuivre avec la même ardeur ses efforts de promotion et de soutien de l'innovation technologique en intensifiant ses investissements et son partenariat avec les entreprises dans lesquelles elle investit.

Pour conclure, je remercie les membres du conseil d'administration, anciens et nouveaux, pour leur contribution assidue à un volume élevé d'activités. Leur participation éclairée à nos orientations et leurs opinions stimulantes ont balisé les succès de la Société. Je tiens aussi à féliciter notre président-directeur général, monsieur Hubert Manseau, qui a su redonner, avec le concours de toute son équipe, un nouveau souffle à la Société et lui assurer un fonctionnement hautement professionnel.

La présidente du conseil,

Monique Lefebvre

Message du président-directeur général

La Société Innovatech du Grand Montréal a établi en début d'exercice des objectifs tenant compte du caractère dorénavant renouvelable du fonds dont elle est dotée. Parmi ceux-ci, les principaux portent sur le maintien du nombre de nouveaux investissements pour répondre à la demande soutenue du marché; sur l'augmentation du nombre de réinvestissements pour appuyer la croissance des entreprises dans le portefeuille de la Société; et sur la mise en place d'une stratégie de désinvestissement pour assurer la rotation de son portefeuille.

La Société a autorisé au cours de l'exercice financier 52 initiatives, totalisant des engagements de 56 359 546 $, en forte hausse par rapport à l'an dernier, et en conformité avec les objectifs fixés. De ce nombre, 24 ont été clôturés; six étaient en fin de négociations pour lesquelles un versement leur avait déjà été octroyé; 19 étaient toujours en négociation; et les négociations ont été rompues dans trois cas. Ces engagements s'insèrent dans des projets dont le coût total est de 233,0 millions $ pour l'exercice. Le nombre d'emplois qui auront été créés par ces projets est de 926 alors que le nombre d'emplois maintenus atteint 909.

Toutes les initiatives appuyées par la Société au cours de l'exercice possèdent un fort contenu d'innovation technologique, qui constitue toujours le premier critère de sélection de ses investissements.

Le nombre de nouveaux investissements réalisés s'établit à 17, un total légèrement inférieur à celui de l'an dernier. Il comprend tous les investissements pour lesquels un montant a été versé au cours de l'exercice, incluant ceux autorisés au cours de l'exercice précédent et clôturés au cours de 1998-1999. Le plus petit nombre d'engagements en 1997-1998 explique l'écart. Le nombre de réinvestissements est de 19, soit un niveau identique à celui réalisé au cours du dernier exercice.

Comme le veut sa mission, la Société s'est donné comme objectif de favoriser les démarrages et les transferts technologiques dans ses nouveaux investissements. Onze des 17 initiatives étaient des démarrages (dont une est le résultat d'un essaimage), et deux, des transferts technologiques.

Par ailleurs, le nombre de désinvestissements est passé à 15, ce qui marque une forte hausse. Cette augmentation est normale étant donné l'âge croissant du portefeuille de la Société. Les gains sur les dispositions au cours de l'exercice, incluant également des sorties partielles, s'élèvent à 18,2 millions $.

Les engagements autorisés par le conseil ont pris la forme de capital-actions ordinaires dans une proportion de 65 %, de capital-actions privilégiées à hauteur de 11,4 %, et de prêts et débentures pour une part représentant 23,6 %. Les prêts, débentures et actions privilégiées sont *a priori* toujours convertibles en actions ordinaires. Ces choix font partie des orientations fondamentales de la Société, qui privilégie les prises de participation sous forme de capital-actions.

En termes financiers, le portefeuille de la Société, au 31 mars 1999, totalise 162,9 millions $, déduction faite des provisions et des baisses de valeurs durables. Il est composé d'investissements en capital-actions ordinaires, incluant les bons de souscription, pour un montant total de 120,4 millions $, soit 96,1 millions investis dans des compagnies privées et 24,3 millions dans des compagnies publiques. La proportion des participations sous forme de capital-actions ordinaires est de 73,9 % (1998 : 75,3 %). Les investissements sous forme de capital-actions privilégiées, prêts et débentures s'élèvent respectivement à 14,0 millions $ et 28,5 millions, pour un total de 42,5 millions, soit 26,1 % du portefeuille total (1998 : 24,7 %).

L'actif net sous gestion est toujours en croissance, passant de 155,9 millions $ au 31 mars 1998, incluant les avances du gouvernement, à 199,4 millions au 31 mars 1999.

Une modification importante a été apportée dans la présentation de nos résultats, soit l'intégration de ce qu'il était convenu d'appeler les autres placements dans les placements de capital de risque. Ces placements comprennent des prêts ou du capital-actions privilégiées à des conditions non commerciales faits au début des activités de la Société. Ils représentent une partie de plus en plus faible des investissements totaux, soit environ 10 %.

À la faveur du nouveau statut de la Société, nous avons révisé complètement notre processus d'évaluation du portefeuille. La principale différence est qu'au lieu de s'appuyer sur une valeur théorique, notre évaluation se base maintenant sur la présence d'événements concrets et quantifiables. Dans cette optique, le principal élément qui entre en jeu est la présence ou l'absence d'une transaction significative, impliquant un tiers, affectant l'actionnariat de chacune des compagnies en portefeuille. L'adoption de cette approche a exigé le redressement des chiffres de l'exercice précédent afin d'établir le taux de rendement du portefeuille. Le rendement pour le présent exercice se situe à 9,82 %. Il ne peut être rapproché des plus-values théoriques établies au cours des exercices précédents.

Au regard des frais d'exploitation, les dépenses de fonctionnement ont atteint 2,4 millions $, maintenant ainsi un ratio de moins de 1,6 % entre ses frais et la valeur moyenne au coût du portefeuille pour l'exercice. Ce ratio est de 1,35 % par rapport à l'actif net moyen. Les frais encourus pour l'ouverture du bureau dans la région de l'Outaouais ainsi que le réaménagement des locaux à Montréal ont été absorbés à l'intérieur de ce montant.

En terminant, j'adresse mes remerciements à tous les membres de notre personnel, qui ont à cœur de relever les nombreux défis posés par la constitution d'un portefeuille toujours en évolution, et par le suivi des entreprises qui le composent. Leurs efforts soutenus ont permis à la Société de se donner une nouvelle structure organisationnelle axée sur le travail en équipe, tout en relevant sa performance à un moment stratégique de son évolution. Il nous reste beaucoup à apprendre et à entreprendre, et je compte sur l'apport de chaque membre de l'équipe pour assurer notre succès.

Le président-directeur général,

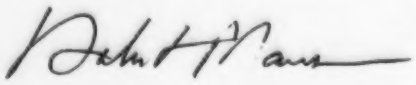

Hubert Manseau

Revue de l'exploitation

Nombre d'initiatives et engagements de la Société

Durant l'exercice 1998-1999, le nombre de plans d'affaires reçus par la Société s'est accru. Le conseil d'administration a tenu 13 réunions et un total de 52 projets d'investissement ont été autorisés, dont trois qui ont par la suite été retirés. Les montants engagés pour les 49 initiatives retenues, répartis dans chacun des secteurs, sont présentés au tableau 1.

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie globale de la Société de privilégier le démarrage de nouvelles entreprises, le transfert de technologie et la participation à de nouvelles rondes de financement dans des compagnies qui font déjà partie de son portefeuille. En nombre et en valeur, ces résultats se situent à des niveaux supérieurs à ceux réalisés lors de l'exercice 1997-1998.

Dix-neuf dossiers approuvés cette année n'ont toutefois pas été clôturés en fin d'exercice contre quatre seulement l'an dernier.

Les engagements de l'exercice s'élèvent à 56,4 millions $. Ils s'insèrent dans des projets totalisant 233 millions $, avec un effet de levier de l'ordre de un à quatre. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à l'an dernier.

Le tableau 2 présente les instruments financiers proposés dans la conclusion de ces investissements.

Le choix des véhicules capital-actions privilégiées et débentures reflète une tendance du marché. Ils sont cependant *a priori* toujours convertibles en capital-actions ordinaires, et donc conformes aux orientations de la Société.

Engagements de la Société pour les projets autorisés au cours de l'exercice

Instruments financiers	Montant	Pourcentage
■ Capital-actions ordinaires	36 648 259	65,0
■ Capital-actions privilégiées	6 400 000	11,4
■ Prêts et débentures	13 311 287	23,6
Total	56 359 546	100,0

Investissements, réinvestissements et désinvestissements

Le total des investissements et réinvestissements réalisés au cours de l'exercice s'élève à 46,2 millions $, représenté par une somme de 16,9 millions $ (36,6 %) dans le secteur des sciences de la santé, 19,4 millions $ (42,0 %) dans le secteur des technologies de l'information, et 9,9 millions $ (21,4 %) dans le secteur des technologies industrielles. Ils comprennent quelques engagements pris au cours des exercices précédents et les investissements ou réinvestissements reliés à des engagements pris au cours du présent exercice.

Il s'agit d'une baisse par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par le petit nombre d'engagements non complétés à la fin de l'exercice précédent et le report de la conclusion de 19 dossiers à l'exercice suivant.

Le tableau 3 présente l'évolution des instruments financiers au portefeuille de la Société. Les pourcentages doivent être

Répartition des engagements entre les investissements et les réinvestissements

	Sciences de la santé		Technologies de l'information		Technologies industrielles		Total par type d'engagement	
	nombre	$	nombre	$	nombre	$	nombre	$
Investissements	8	14 950 000	10	11 500 000	9	10 553 150	27	37 003 150
Réinvestissements	8	8 800 000	12	9 606 396	2	950 000	22	19 356 396
Total par secteur	16	23 750 000	22	21 106 396	11	11 503 150	49	56 359 546
Pourcentage du total des engagements	32,65 %	42,14 %	44,90 %	37,45 %	22,45 %	20,41 %	100,00 %	100,00 %

lus en tenant compte de l'ensemble des mouvements de fonds, incluant les sorties. La même remarque que précédemment s'applique concernant les pourcentages en actions privilégiées et les prêts et débentures bien qu'il faut ici se rappeler que ces catégories comprennent des placements qui n'étaient pas classés auparavant comme des investissements de capital de risque.

Instruments financiers au 31 mars 1999

1999	%	Valeur comptable	Juste valeur
Capital-actions ordinaires	73,8 %	120 185 168	146 834 868
Capital-actions privilégiées	8,6 %	14 042 743	10 977 261
Prêts et débentures	16,9 %	27 549 248	25 788 058
Contributions remboursables	0,6 %	900 000	452 795
Bons de souscription	0,2 %	270 908	442 541
Total	100,0 %	162 948 067	184 495 523

1998	%	Valeur comptable	Juste valeur
Capital-actions ordinaires	75,3 %	111 585 079	129 699 913
Capital-actions privilégiées	8,7 %	12 816 151	9 120 745
Prêts et débentures	15,2 %	22 459 864	19 760 232
Contributions remboursables	0,8 %	1 250 000	587 245
Bons de souscription	0,0 %	-	99 143
Total	100,0 %	148 111 094	159 267 278

Le nombre d'entreprises dans le portefeuille s'établissait à 100 au 31 mars 1999. C'est une faible hausse, attribuable surtout au nombre élevé de désinvestissements qui augmente avec la maturité du portefeuille.

Évolution du nombre de projets de la Société

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Nouveaux investissements	2	25	22	15	21	21	17
Réinvestissements			1	11	12	19	19
Désinvestissements					2	6	15
Cumulatif	2	27	49	64	83	98	100

Des 17 nouveaux investissements de 1998-1999, un dossier n'était pas clôturé au 31 mars 1999, mais un montant avait été versé à cette compagnie.
Les désinvestissements comprennent les ventes d'actions, les remboursements de prêts et les liquidations.

Démarrage de compagnies

Durant ce dernier exercice financier, la Société a autorisé 11 nouveaux investissements sur 17 dans des compagnies en démarrage, et deux dans des transferts de technologie de l'extérieur du Québec vers Montréal. Cela correspond en gros aux objectifs que la Société s'était fixés en début d'exercice. Depuis sa création, c'est un total de 80 compagnies que la Société a contribué à faire démarrer sur son territoire.

Nombre de démarrages

	Annuel	Cumulatif
1992-1993	5	5
1993-1994	22	27
1994-1995	16	43
1995-1996	7	50
1996-1997	10	60
1997-1998	9	69
1998-1999	11	80

Emplois créés

Le nombre d'emplois créés par les entreprises où Innovatech du Grand Montréal s'est engagée à investir a été de 926, et le nombre d'emplois maintenus, de 909. Ces chiffres proviennent des projections soumises par les entreprises. Ils ne peuvent cependant être cumulés directement, les mêmes emplois pouvant être maintenus d'année en année, pendant plus d'une ronde de financement. Les nombres annuels sont cependant du même ordre que ceux des exercices précédents.

Répartition géographique du portefeuille de la Société

Durant l'exercice financier 1998-1999, la Société a effectué des investissements dans les circonscriptions électorales énumérées au tableau 6.

Répartition des investissements par circonscription électorale

Circonscription	Nombre
Chomedey	2
Mille-Îles	1
Mont-Royal	1
Robert-Baldwin	1
Sainte-Anne	1
Saint-Laurent	2
Sainte-Marie/Saint-Jacques	1
Verdun	1
Westmount/Saint-Louis	6
hors territoire *	1
Total des nouvelles entreprises	17

* L'entreprise n'a pas encore établi le site de son implantation sur le territoire.

La carte en pages 16-17 présente la répartition géographique de l'ensemble des entreprises faisant partie du portefeuille de la Société au 31 mars 1999.

Cette carte montre que les investissements de la Société se concentrent principalement dans les deux communautés urbaines du territoire, soit celles de Montréal et de l'Outaouais. Les circonscriptions du centre-ville de Montréal, suivies de Saint-Laurent et de Ville Mont-Royal, ressortent d'autre part nettement comme des pôles d'attraction majeurs.

Diversification du portefeuille de la Société

La Société regroupe ses investissements dans trois grands secteurs, qui représentent *grosso modo* chacun un tiers du portefeuille : sciences de la santé, technologies de l'information et technologies industrielles. Les fonds d'investissement spécialisés ont été inclus dans le secteur technologique correspondant.

Le tableau 7 présente la répartition des investissements par secteur, en termes de nombre d'entreprises et de coût, afin de montrer l'évolution du portefeuille de la Société au cours du présent exercice.

Nous avons maintenu au cours de l'exercice, dans l'ensemble des secteurs, un rythme continu d'investissement. L'évolution du coût du portefeuille par secteur démontre que le pourcentage respectif de chacun d'eux est demeuré stable. À l'égard du nombre d'entreprises, on observe que le secteur des sciences de la santé affiche une nette augmentation, que le secteur des technologies de l'information est stable et que le secteur des technologies industrielles montre une nette diminution. Ces variations s'expliquent surtout par le nombre de désinvestissements.

Si on compare le coût du portefeuille de chacun des secteurs en fonction du nombre d'entreprises, on peut dégager certaines tendances à l'effet que l'investissement moyen dans une entreprise du secteur des sciences de la santé s'élève à 2,0 millions $ alors que pour les technologies de l'information, il se situe à 1,4 million $ et enfin pour les technologies industrielles, à 1,5 million $.

Évolution du portefeuille par secteur

En nombre	1998-1999		1997-1998	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
■ Sciences de la santé	34	34,0	28	28,6
■ Technologies de l'information	37	37,0	36	36,7
■ Technologies industrielles	29	29,0	34	34,7
	100	100,0	98	100,0

En dollars	1998-1999		1997-1998	
	Montant ($)	Pourcentage	Montant redressé ($)	Pourcentage
■ Sciences de la santé	69 033 145	42,4	62 559 174	42,2
■ Technologies de l'information	50 129 090	30,8	47 137 304	31,8
■ Technologies industrielles	43 785 832	26,8	38 414 616	26,0
	162 948 067	100,0	148 111 094	100,0

Révision du processus d'évaluation du portefeuille

La Société a entièrement révisé sa méthode d'évaluation du portefeuille afin de se conformer à la nouvelle loi et mieux refléter ses nouvelles orientations. Essentiellement, elle a délaissé le concept de plus-value théorique fondée sur des évaluations basées sur diverses techniques prospectives pour s'en tenir uniquement à la présence d'événements concrets pouvant avoir eu un impact significatif sur la valeur de l'entreprise. À titre d'exemple, le critère le plus fréquent est la présence d'une transaction significative avec un tiers non déjà présent au capital-actions. Si aucun événement significatif ne s'est produit, la valeur de l'entreprise demeure au coût. Les évaluations à la baisse sont généralement faites à la suite d'un écart notable sur le plan des projections financières ou sur la réalisation du plan d'affaires.

Ce changement a entraîné un redressement des justes valeurs de l'exercice précédent pour permettre la comparaison. Les résultats ne sont donc pas comparables avec ceux présentés dans les précédents rapports annuels. La méthodologie est décrite au chapitre sur l'évaluation du portefeuille, qui en présente également les principaux résultats, en pages 12 et 13.

Âge du portefeuille de la Société

Le tableau suivant présente l'âge des investissements, ou plus précisément, le nombre d'années cumulées par les entreprises inscrites au portefeuille au 31 mars 1999. Pour des fins de simplification, les investissements du premier exercice d'exploitation de la Société, qui ont été réalisés dans les deux derniers mois de celui-ci, sont regroupés avec l'exercice suivant. La présence moyenne des entreprises dans le portefeuille est de 3,5 années.

Âge du portefeuille de la Société

	Entreprises au 31 mars 1998	Mouvement	Entreprises au 31 mars 1999	Pourcentage
entre 0 et 1 an		17	17	17,0
entre 1 et 2 ans	21	-1	20	20,0
entre 2 et 3 ans	21	-7	14	14,0
entre 3 et 4 ans	14	-2	12	12,0
entre 4 et 5 ans	20	-1	19	19,0
entre 5 et 6 ans	22	-4	18	18,0
Total	98	2	100	100,0

Appels publics à l'épargne et sociétés publiques

Un seul appel public à l'épargne a été réalisé au cours de l'exercice, soit celui de Tecsys sur les bourses de Montréal et de Toronto. Il n'a donné lieu à aucun désinvestissement. Une autre firme a fait l'objet d'une transaction résultant en un transfert d'actions, et enfin, trois investissements ont été effectués dans des sociétés inscrites aux bourses de Calgary et de Vancouver. Le tableau suivant présente la liste des sociétés publiques faisant partie du portefeuille au 31 mars 1999.

Sociétés publiques

Année du PAPE	Compagnie	Bourse(s)
1998-1999	Tecsys	Montréal et Toronto
N/A	Ligand Pharmaceuticals (1)	NASDAQ
N/A	Laboratoires Paladin (2)	Alberta et Vancouver
N/A	UltraVision (2)	Alberta et Vancouver
N/A	Fun Key Studios (2)	Alberta et Vancouver
1997-1998	Clémex Technologies	Alberta
1997-1998	Cognicase	Toronto et NASDAQ
1997-1998	Positron Fiber Systems Corporation (3)	Montréal, Toronto et NASDAQ
1997-1998	BioCapital III	Montréal et Toronto
1996-1997	Haemacure Corporation	Montréal et Toronto
1996-1997	Labopharm	Montréal et Toronto
1996-1997	Velan (4)	Montréal et Toronto
1995-1996	Technologies Ibex	Montréal et Toronto
N/A	WavePhore (Bleumont) (1)	NASDAQ

(1) : résultat d'un transfert d'actions
(2) : sociétés publiques au moment de l'investissement
(3) : compagnie désinvestie durant l'exercice
(4) : investissement sous forme de prêt

Frais d'exploitation

Dépenses de gestion

Les frais d'exploitation totalisent 2,4 millions de dollars, soit un pourcentage de 1,6 % de la valeur moyenne du portefeuille au cours de l'exercice. Ce pourcentage se compare au ratio de l'exercice précédent. Par rapport à l'actif net moyen, ce ratio passe à 1,35 %. Le ratio par rapport à la valeur moyenne du portefeuille est un indicateur pertinent, l'effort de gestion étant proportionnel à sa taille, et la Société s'est donné comme objectif de conserver un ratio de même niveau afin de suivre la croissance de ses activités.

La Société a assumé à même ses entrées de fonds le paiement de subventions résiduelles liées à ses engagements. L'agrandissement et le réaménagement plus fonctionnel de ses locaux, de même que l'ouverture du bureau en Outaouais, ont également été assumés à l'intérieur du budget courant.

Services professionnels

Afin d'obtenir un certain nombre de services professionnels qu'elle ne possède pas *intra-muros*, la Société continue de faire appel à plusieurs ressources externes. Les principaux fournisseurs sont la Fiducie Desjardins, qui s'occupe de la gestion administrative des dossiers, et la firme Lévesque Beaubien Geoffrion, qui fait le suivi de ses placements dans les sociétés qui se sont inscrites en bourse. Enfin, la Société continue de privilégier l'utilisation de plusieurs firmes juridiques pour la préparation des diverses ententes contractuelles liées aux investissements.

Perspectives

La Société a mis à jour son plan d'affaires pour l'exercice 1999-2000, en conformité avec les changements apportés par la nouvelle *Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal* sanctionnée le 12 juin 1998. Les principaux éléments en sont les suivants : atteindre un niveau d'investissement de 65 millions $, avec 25 nouveaux investissements et 28 réinvestissements, et désinvestir dans 12 à 16 entreprises. Au moins 66 % des nouveaux investissements devront être des démarrages, et 12 %, des transferts technologiques. Trois nouveaux investissements sont projetés en Outaouais. La Société confirme son orientation dans le financement de l'innovation technologique et l'accompagnement des initiatives qu'elle appuie.

Le prochain exercice s'annonce donc comme devant être très actif. La Société poursuivra en parallèle le développement d'outils afin d'améliorer le suivi des entreprises déjà dans son portefeuille et la qualité de ses services et interventions.

Au début de l'exercice 1999-2000, deux entreprises du portefeuille de la Société Innovatech du Grand Montréal ont vu leurs titres inscrits en bourse, soit AdOpt Technologies et Virtual Prototypes. Nous sommes fiers de ces réussites dans un marché qui a connu très peu de nouvelles inscriptions au cours de la dernière année. Elles s'ajoutent aux 14 entreprises publiques qui sont dans son portefeuille. Une autre entreprise a préparé son prospectus et évalue actuellement le meilleur moment pour le déposer.

Évaluation du portefeuille

Méthodologie

Afin de refléter la modification du statut de la Société et son virage en tant que société de capital de risque à part entière, Innovatech du Grand Montréal a revu la méthodologie d'évaluation de ses investissements. D'une méthodologie où la juste valeur était définie comme étant le prix le plus élevé qui peut être obtenu compte tenu des conditions générales du marché, la Société a opté, au cours de l'exercice, pour une méthodologie plus conservatrice, basée sur la présence d'événements concrets, quantifiables ayant un impact significatif sur la valeur de l'entreprise.

Elle a été développée par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus, afin de répondre au besoin d'évaluer sur une base régulière les entreprises dans lesquelles la Société a investi. Elle peut ainsi optimiser le suivi des entreprises et assurer une mesure constante de la valeur de son portefeuille. Elle se conforme aux méthodes d'évaluation utilisées dans le secteur du capital de risque.

Dans le but d'assurer une évaluation juste et raisonnable des investissements, la Société a mis sur pied un comité d'évaluation auquel participent les membres de la direction de la Société ainsi qu'un membre du conseil. Ce comité a le mandat d'approuver, dans un premier temps, la méthodologie d'évaluation développée par la direction, et dans un deuxième temps, les valeurs marchandes, et ce, sur une base trimestrielle.

L'évaluation de la juste valeur des investissements a été effectuée à l'interne, par le personnel de la Société. En principe, la valeur retenue est toujours le coût d'acquisition ou la valeur de la dernière transaction impliquant un tiers.

Les investissements en capital-actions de sociétés privées, en bons de souscription et autres droits, sont évalués en fonction de la présence d'événements concrets qui peuvent se manifester principalement par :

- un réinvestissement avec des partenaires externes;
- l'arrivée de nouveaux investisseurs;
- un premier appel public à l'épargne.

La valeur marchande de l'entreprise, ainsi déterminée par un ou plusieurs de ces événements, est appliquée dans le calcul de l'évaluation de la juste valeur de l'investissement détenu par la Société.

Pour l'évaluation des prêts et titres à revenus fixes, la juste valeur de ces véhicules de placement demeure au coût, sauf dans les cas où le taux de rendement du titre est inférieur à l'objectif de taux de rendement interne de la Société. Le cas échéant, la Société utilise la méthode de l'actualisation des flux monétaires pour ainsi dégager toute possibilité de moins-value. Quant aux titres convertibles (obligations et débentures), la juste valeur est égale à la valeur de conversion, en fonction de la situation financière de l'entreprise, de l'échéance de conversion du titre et de ses possibilités de réalisation.

D'ordre général, si un ou des placements demeurent au coût d'acquisition pour une période supérieure à 36 mois, étant donné l'absence d'événements, ces dits placements sont soumis à une évaluation approfondie pour déterminer s'il y a possibilité d'une présence de moins-value.

Enfin, pour ce qui est des compagnies publiques, leur valeur marchande représente la moyenne du prix de fermeture sur une période d'un mois ou, si aucune transaction n'a eu lieu au cours de cette période, la moyenne du prix de l'offre pour cette même période, auquel un escompte de liquidité est appliqué en fonction du volume de transactions effectuées sur le marché au cours de la dernière année, afin de refléter le délai de vente des actions sur le marché public.

Résultats

La juste valeur des placements au 31 mars 1999 a été évaluée à 184,5 millions $, comparativement à une juste valeur redressée au 31 mars 1998 établie à 159,3 millions $, ce qui représente un taux de rendement, sur le portefeuille total, de 9,82 % pour l'exercice 1998-1999, compte tenu des investissements et désinvestissements effectués au cours de cette période. Ce taux de rendement a été calculé en utilisant la méthode de la moyenne pondérée des mouvements de fonds.

L'application rétroactive de la méthode a eu pour effet de diminuer la juste valeur des investissements au 31 mars 1998 de 32 millions $ par rapport à la valeur la plus élevée de la fourchette présentée au 31 mars 1998. Cette diminution provient principalement du redressement de la valeur marchande de certains placements sous forme de capital-actions ordinaires et privilégiées, qui a été révisée pour être établie au coût, conformément à l'application de la nouvelle méthodologie d'évaluation, étant donné l'absence d'événements.

Résultats sectoriels

Le tableau 10 présente la répartition du portefeuille total et le rendement par secteur en termes de juste valeur marchande au 31 mars 1999. Ces résultats tiennent compte des investissements et des désinvestissements.

À la lumière de ces informations, on note que la valeur marchande globale du portefeuille de la Société a augmenté au cours de l'exercice.

Le secteur des technologies de l'information, en pleine croissance, montre un rendement exceptionnel. Ce résultat démontre l'effervescence générale des entreprises du secteur et la qualité particulière de certains investissements de la Société sur le plan de la technologie et des affaires.

Le secteur des sciences de la santé présente un rendement moins élevé mais qui doit être analysé dans le contexte qu'a connu ce secteur, tel qu'on peut le constater sur les marchés publics. Il se situe, à titre d'exemple, au-dessus de la moyenne de l'indice sectoriel correspondant du TSE.

En ce qui concerne le secteur des technologies industrielles, il a surtout été affecté par le ralentissement généralisé des activités dans le sous-secteur de l'environnement, domaine où œuvrent plusieurs entreprises du portefeuille.

Régulièrement sujets à l'évolution des conditions économiques, les investissements dans le portefeuille de la Société sont soumis à une évaluation régulière de leur valeur marchande tout au long de l'exercice afin d'assurer un suivi étroit de l'évolution du portefeuille et de son rendement.

Répartition de la juste valeur marchande par secteur

	Juste valeur ($)	Pourcentage de la juste valeur par secteur	Juste valeur redressée ($)	Pourcentage de la juste valeur par secteur	Rendement par secteur
Sciences de la santé	71 779 358 $	38,9 %	61 306 872 $	38,5 %	3,65 %
Technologies de l'information	68 891 514 $	37,3 %	57 433 175 $	36,1 %	29,20 %
Technologies industrielles	43 824 651 $	23,8 %	40 527 231 $	25,4 %	-8,00 %
TOTAL	184 495 523 $	100,0 %	159 267 278 $	100,0 %	9,82 %

Territoire d'intervention

Communauté urbaine de Montréal
Communauté urbaine de l'Outaouais
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil
Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry
Municipalité régionale de comté de Champlain
Municipalité régionale de comté de D'Autray
Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes
Municipalité régionale de comté de Joliette
Municipalité régionale de comté de Lajemmerais
Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord
Municipalité régionale de comté de L'Assomption
Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu
Municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu
Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu
Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais
Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville
Municipalité régionale de comté des Laurentides
Municipalité régionale de comté des Maskoutains
Municipalité régionale de comté des Moulins
Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut
Municipalité régionale de comté de Matawinie
Municipalité régionale de comté de Montcalm
Municipalité régionale de comté de Papineau
Municipalité régionale de comté de Pontiac
Municipalité régionale de comté de Roussillon
Municipalité régionale de comté de Rouville
Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville
Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges
Ville de Laval
Ville de Mirabel

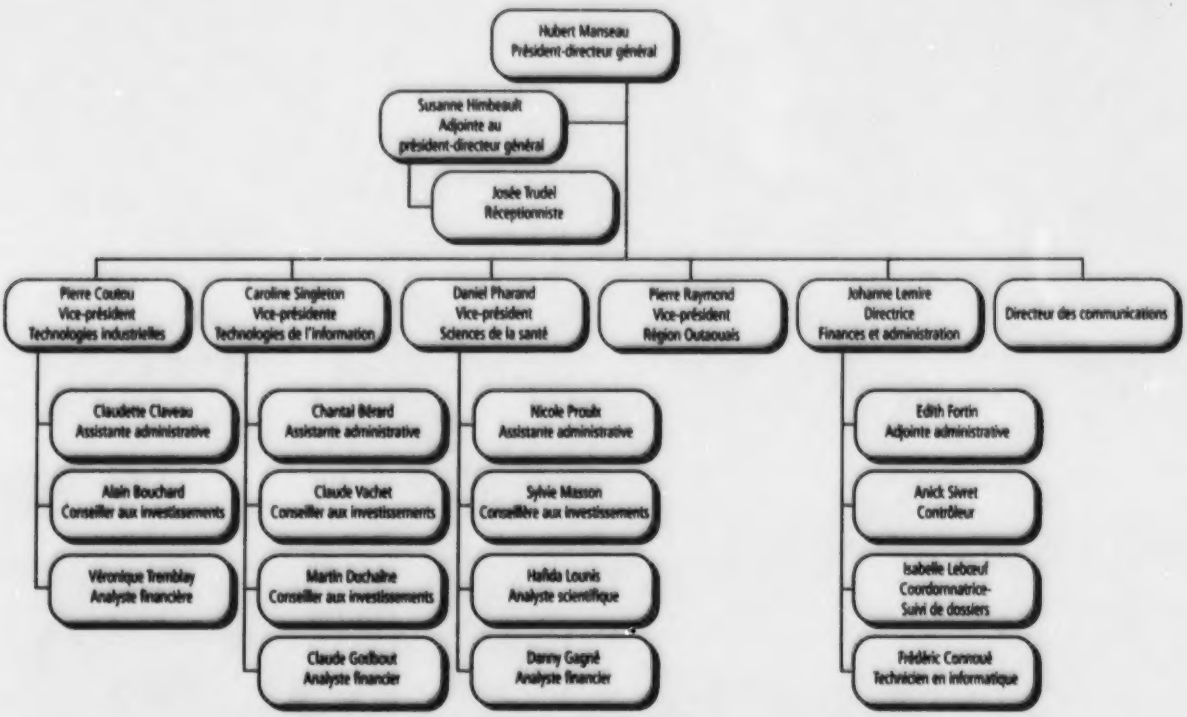

La direction de la Société : Pierre Coutou, vice-président, Technologies industrielles; Johanne Lemire, directrice, Finances et administration; Daniel Pharand, vice-président, Sciences de la santé; Hubert Manseau, président-directeur général; et Caroline Singleton, vice-présidente, Technologies de l'information.

Territoire d'intervention

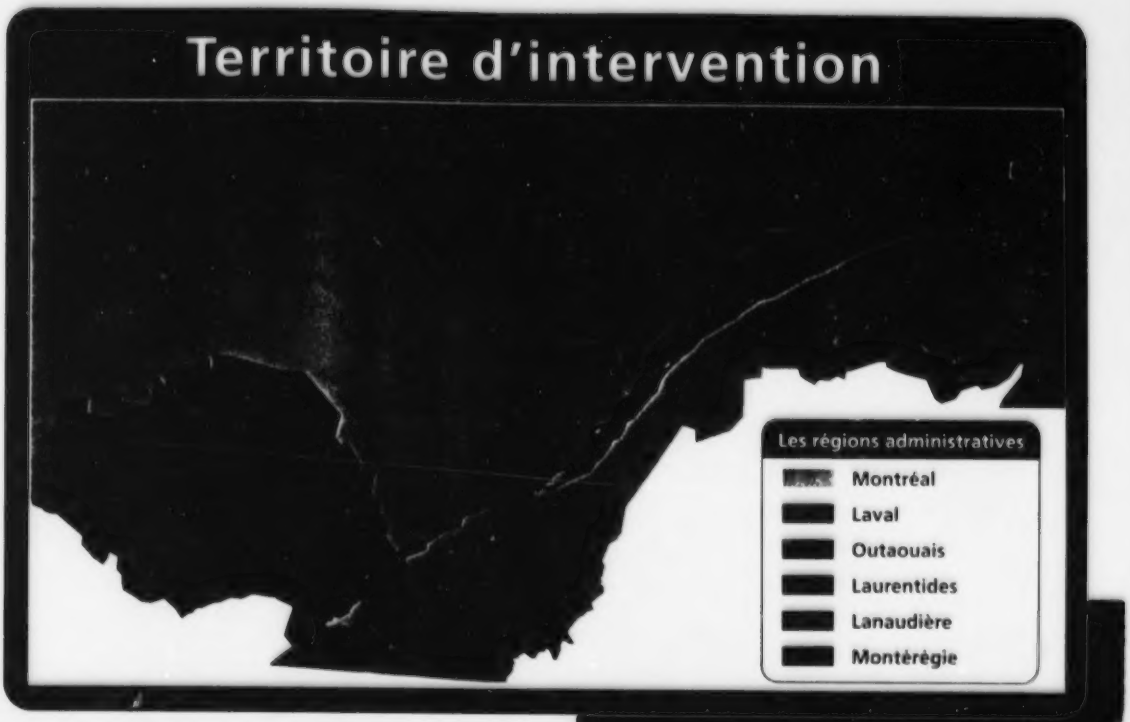

Région métropolitaine de Montréal

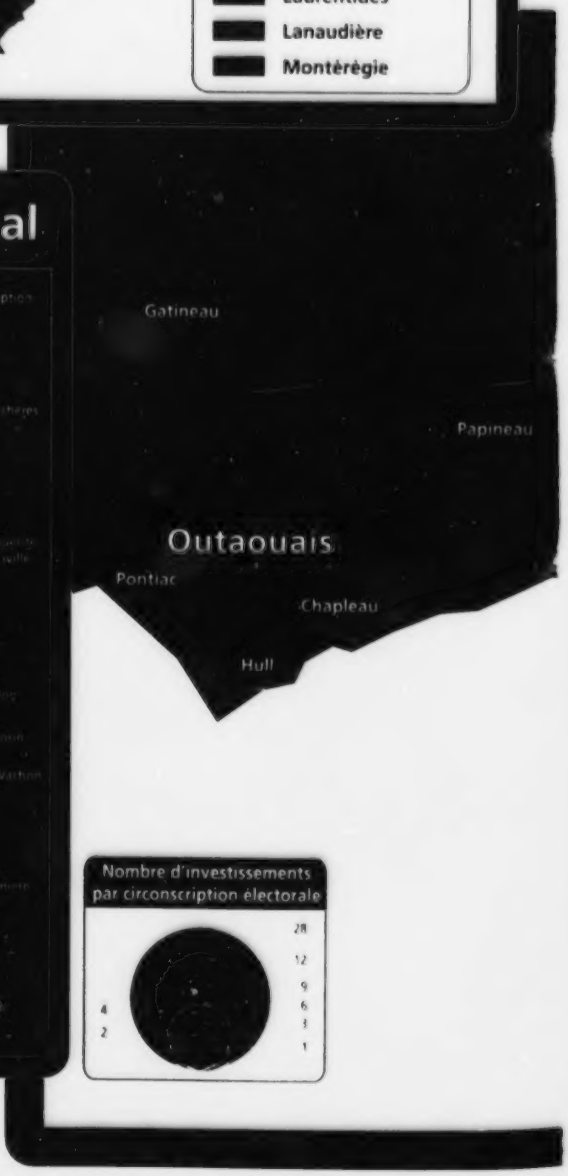

Innovatech Grand Montréal

La mission de la Société consiste en la promotion et le soutien d'initiatives propres à accroître la capacité d'innovation technologique sur son territoire et à améliorer ainsi la compétitivité et la croissance économique du Québec, tout en générant un rendement lui permettant d'assurer la continuité de son action.

La Société Innovatech du Grand Montréal a été constituée par une loi de l'Assemblée nationale le 22 juin 1992. À ce moment, la Société disposait d'une contribution financière du gouvernement du Québec d'un montant maximal de 300 millions de dollars. Ses premières activités d'investissement ont été amorcées en janvier 1993, alors que le conseil d'administration de la Société autorisait des participations financières dans trois sociétés commerciales.

Une nouvelle loi, sanctionnée en juin 1998, a modifié le statut d'Innovatech du Grand Montréal en société à capital-actions dont l'unique actionnaire demeure le gouvernement du Québec, avec un fonds social de 350 millions de dollars. En outre, cette loi a modifié légèrement sa mission afin de tenir compte de l'évolution du tissu industriel et du fait que la Société est dorénavant exclusivement consacrée au capital de risque.

La mission de la Société consiste en la promotion et le soutien d'initiatives propres à accroître la capacité d'innovation technologique sur son territoire et à améliorer ainsi la compétitivité et la croissance économique du Québec, tout en générant un rendement lui permettant d'assurer la continuité de son action. Pour ce faire, la Société est présente de façon active dans les différents secteurs technologiques que sont les sciences de la santé, les technologies de l'information et les technologies industrielles, en y investissant sous forme de capital de risque.

Dans le but de s'acquitter de sa mission, la Société s'est dotée d'une culture qui lui est propre. Celle-ci est axée sur le développement ou le transfert technologique, le démarrage d'entreprises, l'investissement en partenariat, le tout avec une perspective de réussite pour l'entreprise, la Société et l'économie du Québec. En bref, elle se caractérise tout simplement comme une société de capital de risque spécialisée dans le financement de l'innovation technologique, sur un territoire qui a un haut potentiel d'innovation.

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1999

Rapport de la direction	20
Rapport du vérificateur	21
Résultats de l'exercice	22
Avoir de l'actionnaire	23
Bilan	24
Évolution de la situation financière	25
Notes complémentaires	26

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société Innovatech du Grand Montréal ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus.
Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.
Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le président-directeur général,

Hubert Manseau

Montréal, le 25 juin 1999

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Société Innovatech du Grand Montréal au 31 mars 1999 et les états des résultats, de l'avoir de l'actionnaire et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

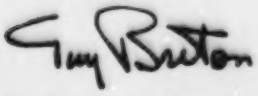

Guy Breton, FCA

Québec, le 25 juin 1999

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1999

	1999	1998
REVENUS		
Gains sur disposition de placements	18 202 982 $	620 249 $
Revenus provenant des placements	2 179 614	1 309 203
Intérêt sur le placement temporaire	1 021 887	347 863
Subvention du gouvernement du Québec	20 239	35 381
Autres	34 734	42 544
	21 459 456	2 355 240
DÉPENSES		
Dépenses de fonctionnement :		
Traitements et avantages sociaux	1 215 463	960 860
Services professionnels et contractuels (note 3)	404 656	467 081
Loyer, taxes et assurances	111 725	98 896
Publicité, promotion et rapport annuel	273 226	109 656
Téléphone et messagerie	54 942	35 739
Déplacements et développement des affaires	144 798	72 216
Frais de bureau	93 787	36 302
Amortissement des immobilisations	62 068	46 493
Autres	27 925	69 219
	2 388 590	1 896 462
Contribution non remboursable	579 657	1 525 945
Prêts douteux	4 726 927	1 350 687
Moins-value durable sur les placements en capital-actions	9 272 039	5 385 194
	13 998 966	6 735 881
	16 967 213	10 158 288
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	**4 492 243 $**	**(7 803 048) $**

AVOIR DE L'ACTIONNAIRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1999

	1999	1998
Capital-actions (note 7)	194 948 000 $	- $
Surplus d'apport		
Apport de l'actionnaire	101 825 137	101 825 137
Virement au capital-actions (note 7)	(101 825 137)	-
	-	101 825 137
Bénéfices non répartis (Déficit)		
Solde au début	(7 377 165)	425 883
Bénéfice net (perte nette)	4 492 243	(7 803 048)
Virement au capital-actions (note 7)	7 377 165	-
Solde à la fin	4 492 243	(7 377 165)
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE	199 440 243 $	94 447 972 $

BILAN
AU 31 MARS 1999

	1999	1998
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	381 145 $	830 859 $
Placement temporaire (notes 4 et 11)	35 324 486	6 149 430
Débiteurs	1 031 801	1 680 420
Frais payés d'avance	23 797	15 978
	36 761 229	8 676 687
Placements au coût (notes 5 et 11)	162 948 067	148 111 094
Immobilisations (note 6)	296 973	132 130
	200 006 269 $	156 919 911 $
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et frais courus	547 172 $	932 846 $
Subvention du gouvernement du Québec reportée	18 854	39 093
Avances du gouvernement sans intérêt ni modalités de remboursement	-	61 500 000
	566 026	62 471 939
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE	199 440 243	94 447 972
	200 006 269 $	156 919 911 $

ENGAGEMENTS (note 9)
ÉVENTUALITÉ (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

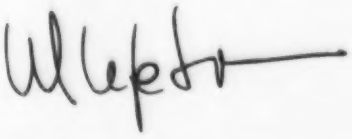

Monique Lefebvre
Présidente du conseil d'administration

Jacques Allard
Président du comité de vérification

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1999

	1999	1998
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette)	4 492 243 $	(7 803 048) $
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	62 068	46 493
Gains sur disposition d'immobilisations	(756)	-
Amortissement du revenu reporté	-	(4 254)
Intérêts capitalisés sur les placements	(245 295)	(201 184)
Moins-value durable sur les placements en capital-actions	9 272 039	5 385 194
Prêts douteux	4 389 409	453 977
Gains sur disposition de placements	(18 202 982)	(627 092)
	(233 274)	(2 749 914)
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	255 126	(445 070)
Liquidités provenant des (utilisées pour les) activités d'exploitation	21 852	(3 194 984)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subvention du gouvernement du Québec reportée	(20 239)	(35 381)
Avances du gouvernement du Québec	9 000 028	35 500 000
Conversion des avances du gouvernement du Québec	(70 500 028)	-
Conversion de l'apport du gouvernement	(101 825 137)	-
Conversion du déficit	7 377 165	-
Émission de capital-actions	194 948 000	-
Liquidités provenant des activités de financement	38 979 789	35 464 619
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(46 144 928)	(49 385 340)
Remboursement de placements	7 650 302	6 629 345
Produit de disposition de placements	28 444 482	7 240 649
Acquisition d'immobilisations	(238 623)	(76 118)
Produit de disposition des immobilisations	12 468	-
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(10 276 299)	(35 591 464)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	28 725 342	(3 321 829)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	6 980 289	10 302 118
LIQUIDITÉS À LA FIN	35 705 631 $	6 980 289 $

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et le placement temporaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 1999

1. CONSTITUTION ET OBJET

La Société Innovatech du Grand Montréal est une personne morale de droit public constituée en vertu du chapitre 33 des lois de 1992 et continuée en compagnie à fonds social par l'effet de la loi qui la régit, soit la *Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal* (L.Q. 1998, c. 19) sanctionnée le 12 juin 1998. La Société a pour mission de promouvoir et de soutenir les initiatives propres à accroître la capacité d'innovation technologique sur le territoire décrit à l'annexe A de sa loi constitutive, soit l'ensemble des territoires des organismes municipaux constituant la partie sud-ouest de la province de Québec, et à améliorer ainsi la compétitivité et la croissance économique du Québec, tout en assurant un rendement permettant la continuité de ses activités.

La Société se définit comme étant un organisme de capital de risque, c'est-à-dire que ses engagements d'investissement sont pris sous forme de placements spéculatifs dans des sociétés présentant de fortes probabilités de croissance. Toutefois, la Société a versé des sommes sous forme de contribution non remboursable en vertu du respect des engagements contractés dans les exercices antérieurs.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Placements

Les placements de capital de risque sont effectués sous forme de :

- capital-actions ordinaires
- capital-actions privilégiées
- prêts
- contributions remboursables
- bons de souscription

Les prêts incluent des intérêts capitalisés, lorsque cette situation est prévue par convention. Les placements sont inscrits au coût diminué de toute moins-value durable et provision pour prêts douteux, le cas échéant.

Provision pour prêts douteux

Lorsqu'il est établi que des prêts sont douteux, leurs valeurs comptables sont ramenées à leurs valeurs de réalisation estimatives. Lorsque les montants et le moment de réalisation des flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, les valeurs de réalisation estimatives sont mesurées selon les prix du marché observables pour ces prêts ou selon le jugement de la direction.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

- mobilier et équipement	20 %
- équipement et matériel informatique	20 % et 33 1/3 %
- améliorations locatives	20 %

Subvention du gouvernement du Québec reportée

Le montant de la subvention du gouvernement du Québec reportée représente le solde non amorti des immobilisations financées à même les subventions reçues du gouvernement du Québec avant le changement de statut de la Société. Cette subvention reportée est imputée aux revenus selon la méthode et les taux utilisés pour l'amortissement des immobilisations.

Contributions non remboursables

Les contributions non remboursables sont imputées aux dépenses de l'exercice lorsqu'elles sont autorisées et que les requérants ont satisfait aux conditions prévues par convention. Advenant la diminution du coût prévu des projets ou le non-respect des conditions, tout recouvrement de contribution sera comptabilisé aux revenus de l'exercice alors en cours.

3. SERVICES PROFESSIONNELS ET CONTRACTUELS

Les sommes que la Société reçoit à titre de remboursement de dépenses pour l'analyse des dossiers d'investissement pour un montant de 287 125 $ (1998 : 0 $) sont présentées en réduction des services professionnels et contractuels.

4. PLACEMENT TEMPORAIRE

Le placement temporaire est comptabilisé au coût. Les surplus de liquidités de la Société sont investis dans un fonds commun de gestion de trésorerie.

5. PLACEMENTS AU COÛT

	1999	1998
Capital-actions ordinaires		
- sociétés privées	103 189 465 $	95 211 003 $
- sociétés publiques (valeur boursière 33 216 430 $ 1998 : 40 415 206 $)*	24 580 174	21 062 070
Capital-actions privilégiées		
- rachetable et/ou convertible (échéant de 2001 à 2005)	3 914 160	1 120 000
- rachetable et/ou convertible (échéance indéterminée)	11 716 151	15 588 951
Prêts		
- convertibles (échéant de 1999 à 2006)	4 653 404	-
- convertibles (échéance indéterminée)	7 394 267	5 557 837
- non convertibles (échéant de 1999 à 2004)	12 588 357	18 281 004
- non convertibles (échéance indéterminée)	7 402 629	-
Contribution remboursable (échéant en 2008)	900 000	1 250 000
Bons de souscription	270 908	-
	176 609 515	158 070 865
Moins :		
Provision pour prêts douteux	4 389 409	1 378 977
Moins-value durable sur placements en capital-actions	9 272 039	8 580 794
	162 948 067 $	148 111 094 $

*La valeur boursière des titres sur les marchés publics est déterminée par la moyenne des prix de fermeture journaliers du mois de mars ou, si aucune transaction a eu lieu au cours de cette période, la moyenne des prix de l'offre pour cette même période.

6. IMMOBILISATIONS

	1999			1998
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Mobilier et équipement	178 378 $	83 160 $	95 218 $	32 508 $
Équipement et matériel informatique	295 240	123 919	171 321	95 497
Améliorations locatives	34 494	4 060	30 434	4 125
	508 112 $	211 139 $	296 973 $	132 130 $

7. CAPITAL-ACTIONS

La Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal sanctionnée le 12 juin 1998 a notamment pour objet de permettre à la Société de continuer son existence et d'être dotée d'un fonds social autorisé de 350 000 000 $.

Les actions du fonds social de la Société font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

	1999	1998
Autorisé:		
3 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 $ chacune		
Émis et payé:		
1 949 480 actions ordinaires	194 948 000 $	- $

Le 30 juin 1998, la Société a émis 1 649 480 actions ordinaires d'un montant équivalent à l'avoir de l'actionnaire au 31 mars 1998, soit 94 447 972 $ (représentant le surplus d'apport de 101 825 137 $ moins le déficit de 7 377 165 $), et aux avances du gouvernement établies au 30 juin 1998, soit 70 500 028 $. De plus, au cours de l'exercice, la Société a émis 300 000 actions ordinaires pour un montant de 30 000 000 $ au comptant.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

9. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 1999, les engagements de la Société relatifs au soutien financier des initiatives se répartissent comme suit :

placements :	
capital-actions ordinaires	37 930 661 $
capital-actions privilégiées	3 971 405
prêts	8 648 590
	50 550 656 $

10. ÉVENTUALITÉ

La Société cautionne un emprunt d'une compagnie dans laquelle elle détient un placement de capital de risque. De la même façon que les autres investisseurs, elle cautionne au prorata de sa participation. La caution pour la Société est d'un montant maximal de 80 000 $.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à leur valeur comptable compte tenu de l'échéance à court terme de ces éléments. Par ailleurs, la juste valeur des instruments financiers à long terme a été déterminée à l'interne, au moyen de méthodes d'évaluation utilisées dans les marchés de capitaux de risque. Ces méthodes prévoient notamment que le capital-actions ordinaires est présenté au coût d'acquisition, à moins qu'un événement concret, quantifiable et ayant un impact significatif sur la valeur des entreprises, justifie une hausse ou une baisse de valeur. Toutefois, si ces instruments demeurent au coût d'acquisition pour une période supérieure à 36 mois étant donné l'absence d'événements, ils seront alors soumis à une évaluation approfondie. En ce qui a trait aux titres à revenus fixes, la méthode prévoit l'actualisation des flux monétaires dans le cas seulement où le taux de rendement est inférieur au taux d'actualisation. Si le taux de rendement est supérieur, la juste valeur demeure le coût d'acquisition à moins de présence d'un événement concret justifiant une baisse de valeur. L'application rétroactive de cette méthode a eu pour effet de diminuer la juste valeur des investissements de 32 443 100 $ par rapport à la valeur la plus élevée de la fourchette présentée au 31 mars 1998.

	1999		
	%	Valeur comptable	Juste valeur
Capital-actions ordinaires	73,9	120 185 168 $	146 834 868 $
Capital-actions privilégiées*	8,6	14 042 743	10 977 261
Prêts *	16,9	27 549 248	25 788 058
Contribution remboursable*	0,6	900 000	452 795
Bons de souscription	-	270 908	442 541
Total	100,0	162 948 067 $	184 495 523 $

	1998		
	%	Valeur comptable	Juste valeur
Capital-actions ordinaires	75,3	111 585 079 $	129 699 913 $
Capital-actions privilégiées*	8,7	12 816 151	9 120 745
Prêts *	15,2	22 459 864	19 760 232
Contribution remboursable*	0,8	1 250 000	587 245
Bons de souscription	-	-	99 143
Total	100,0	148 111 094 $	159 267 278 $

* Les justes valeurs du capital-actions privilégiées, des prêts et de la contribution remboursable sont inférieures à leur valeur comptable, puisque le taux d'actualisation utilisé est supérieur au taux de rendement dans le cas de certains placements. Aucune provision n'a été prise, car la Société prévoit recouvrer en totalité leur valeur comptable.

Risque de crédit

La Société est exposée aux conditions économiques affectant les secteurs dans lesquels elle exerce ses activités. Les investissements se répartissent en trois secteurs, soit :

- Sciences de la santé :	42 %	(1998 : 43 %)
- Technologies de l'information :	31 %	(1998 : 32 %)
- Technologies industrielles :	27 %	(1998 : 25 %)

La Société procède durant l'exercice à l'évaluation continue de ses investissements. Elle établit ses baisses de valeur durables basées sur le risque que présentent les entreprises. Selon la direction, il n'y a pas de risque significatif non comptabilisé au 31 mars 1999.

Risque de taux d'intérêt

Les taux d'intérêt sur les placements et le risque auquel la Société est exposée à l'égard des taux d'intérêt sont résumés dans le tableau qui suit :

	Sans intérêt	Taux variable	Taux fixe jusqu'à échéance du placement*	Total
Placements :				
Prêts convertibles	- $	1 538 200 $	10 509 471 $	12 047 671 $
Prêts non convertibles	3 500 000	11 881 421	4 609 565	19 990 986
Contribution remboursable	900 000	-	-	900 000
	4 400 000 $	13 419 621 $	15 119 036 $	32 938 657 $
Taux d'intérêt effectif moyen			11,1 %	

* Les taux d'intérêts varient de 6 % à 20 %.

12. INCERTITUDE DÉCOULANT DU PROBLÈME DU PASSAGE À L'AN 2000

Les systèmes informatiques sensibles aux dates peuvent entraîner des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités.

L'entité a mis en place un plan de correction pour remédier à cette incertitude. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1998 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1999.

Liste des compagnies
au 31 mars 1999

■ SCIENCES DE LA SANTÉ

Angiogène Canada inc.
BioCapital III
Bioma Recherche inc.
Biorthex inc.
BioSignal inc.
Biotech Cardio-Vision
Biovet inc.
Chronogen inc.
ConjuChem inc.
CryoCath Technologies inc.
Geneka Biotechnologie inc.
Gist Brocades/Bio-intermediair inc.
Haemacure Corporation
Industries Devma inc.
Intellivax International inc.
Iso Tech Design Canada inc.
Labopharm inc.
Laboratoires Paladin inc.
Les Systèmes Médicaux LMS Ltée
Ligand Pharmaceuticals inc.
MDS Associés – Neuroscience inc.
MethylGene inc.
Neurochem inc.
Nexia Biotechnologies inc.
Origenix inc.
Pharmacor inc.
Pharma Laser inc.
Procréa Biosciences inc.
Quantum Biotechnologies
RTP Pharma inc.
Spinex International inc.
T³ C³/Bio
Technologies Ibex inc.
UltraVision

■ TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

ALFT inc.
Astraltech inc.
AVeL-TECH Inc.
Cescom inc.
Cognicase inc.
Compagnie Marconi Canada
Corporation Locus Dialogue
Fun Key Studios inc.
Haptic Technologies inc.
Imatex Communications inc.
Logiciels Machina Sapiens inc. (Les)
MathEngine PLC
MetaQuest Software inc.
MiroTech Microsystèmes inc.
Nova Expertise Solutions (1998) inc.
Opal-RT Technologies inc.
Pad System Technologies inc.
Perfectimm inc.
ProVance Technologies inc.
ServiceWare Corporation
Silonex Inc.
Simpler Networks inc.
Solutions de gestion PlannSoft inc.
Strategy First inc.
Systemcorp ALG Limited
Systèmes M3I inc.
T³ C³/Info
Teamsoft inc.
Technocap inc.
Technologies AD OPT inc.
Technologies M3I inc.
Technologies Novimage inc.
Tecsys inc.
Toon Boom Technologies inc.
Touchtunes Digital Jukebox inc.
Virtual Prototypes inc.
Wavephore, inc. (Bleumont)

■ TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES

Air Data inc.
ART Recherche
Caoutchoucs Enviromax inc.
C/D/N Isotopes inc.
Clemex Technologies inc.
Dentalmatic Technologies inc.
Domotique Secant inc.
Ecolux inc.
Ecoval inc.
E.QU.I.P. International inc.
F.N.T.I. inc.
G.I.E. Technologies inc.
Groupe T.E.I. (Electromed)
GSI Environnement inc.
H Power Québec inc.
Les Bras Manipulo inc.
Les Laminés C-TEK inc.
Les Plastiques Novoplas inc.
Microsystème de mesure A-Z inc.
Nitrex Métal inc.
Papier Laurentide Ltée
Pelican International inc.
Polymer Source inc.
PyroGenesis inc.
Q_MAR inc.
Recherche 2000 inc.
Spoltech inc.
SuralForm inc.
Velan inc.